



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

Ajuntament  de Barcelona

Institut de
cultura ■

Quatrième réunion de la Commission culture
Guangzhou, 11 novembre 2009

Rapport
29 décembre 2009

La Commission culture a tenu sa quatrième réunion le 11 novembre 2009 à Guangzhou (Chine). La réunion a analysé les travaux récents de la Commission et a approuvé les priorités pour 2010.

La Commission se convertit en une plate-forme d'information et d'expertise sur la relation entre les politiques culturelles et le développement local.

La Commission plaide pour que la culture soit considérée comme le 4^{ème} pilier du développement durable, et propose quelques actions spécifiques pour la planification stratégique 2010-2013 de CGLU.

Contexte

La **Commission culture** est le point de rencontre des villes, gouvernements locaux et réseaux qui placent la culture au cœur de leur processus de développement. Présidé par la Mairie de Barcelone, et vice-présidé par les villes de Lille, Stockholm et Buenos Aires, il est composé de cinquante villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier. L'objectif central du programme 2008-2010 est le suivant :

«Promouvoir le rôle de la culture comme dimension centrale des politiques locales, en plaidant pour la relation étroite entre culture et développement durable, et les processus de dialogue interculturel, par la diffusion internationale et la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture »

L'**Agenda 21 de la culture** est le premier document à vocation mondiale établissant un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. Aujourd'hui, 350 villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier sont associés à l'Agenda 21 de la culture.

Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU est la plus grande organisation de gouvernements locaux au monde. Créée en mai 2004, est la voix unifiée et le défenseur de l'autonomie locale démocratique. En octobre 2004, CGLU a adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence de ses programmes en culture, avec le Groupe de Travail sur la Culture créé en juin 2005, qui a été succédée par l'actuelle Commission en octobre de 2007.

La **Commission culture** a tenu sa quatrième réunion le 11 novembre 2008, à Guangzhou, dans le cadre des réunions statutaires (Bureau Exécutif et Conseil Mondial) de CGLU.

Mme. Catherine Cullen, vice-présidente de la Commission culture et adjointe au Maire de Lille déléguée à la culture, a, lors de la séance plénière du Conseil Mondial le 13 de novembre de 2009,

demandé l'implication des leaders de CGLU pour pouvoir faire en sorte que la culture soit considérée comme le quatrième pilier du développement durable (voir annexe 1).

La réunion

Mme. Catherine Cullen a présidé la réunion et exposé les contenus de l'Agenda 21 de la culture ainsi que la stratégie qui va guider les travaux de la Commission culture de CGLU. Elle a également expliqué les politiques et les programmes culturels de Lille, qui mettent en œuvre l'Agenda 21 de la culture.

Mme. Eva García-Chueca a présenté le rapport des activités réalisées en 2009 et la Commission a discuté sur les accords qui figurent ci-dessous.

La ville de Vancouver a présenté ses politiques culturelles. D'autres participants ont souligné l'importance de la culture dans les politiques urbaines.

Accords

1. Relation avec l'Unesco.

- CGLU a été officiellement reconnu comme observateur des Organes de la Convention de l'Unesco sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles.
- En outre, la Commission Culture (à travers la Ville de Stockholm) participe dans les mécanismes d'élection du programme "Réseau des Villes Créatives".
- Enfin, la Commission a participé au processus "Vers un nouveau cadre pour les politiques culturelles", convoqué par la Division des Politiques Culturelles et du Dialogue Interculturel.

La Commission se félicite du progrès réalisé, mais souligne qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour renforcer le dialogue avec l'Unesco.

2. Rapports publiés en 2009.

- "Culture, gouvernements locaux et objectifs de développement du millénaire", avec des articles d'Inge Ruigrok, Amareswar Galla, José-Antonio González Mancebo et Nil Sismanyazici-Navaie.
- "L'Agenda 21 de la culture en France : état des lieux et perspectives", par Christelle Blouët, en coopération avec l'*Observatoire (français) des Politiques Culturelles*.
- "Culture et développement durable : exemples d'innovation institutionnelle et proposition d'un nouveau cadre pour les politiques culturelles", rédigé par la Division des Politiques Culturelles et du Dialogue Interculturel de l'UNESCO.
- "Villes, cultures et développements. Un rapport pour souligner le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture", avec 20 articles de maires, conseillers municipaux et personnalités de la société civile.

La Commission souligne la qualité des rapports et en demande une plus vaste diffusion. La Commission annonce également l'importance de publier en 2010 ou 2011 un rapport sur les politiques culturelles et le genre qui devrait trouver financement.

3. Villes de l'Agenda 21 de la culture. En avril 2009, le nombre de villes, gouvernements locaux et organisations qui, à travers le monde, ont été associés à l'Agenda 21 de la culture, a atteint le chiffre de 350. Un "**plan de ville imaginaire**" a été élaboré pour illustrer ce succès et en guise de célébration du cinquième anniversaire de l'Agenda.

L'importance de mettre à jour la liste régulièrement est soulignée engendrant une discussion sur comment diffuser l'information sur les politiques culturelles des villes adhérant à l'Agenda 21 de la culture aux membres restants de la Commission culture.

4. Traductions. L'Agenda 21 de la culture est désormais **traduit en 17 langues** : l'arabe, le bulgare, le japonais, le perse, le russe, le serbe (bosnien, croate, serbe), le suédois et l'ukrainien, sont venus s'ajouter aux langues déjà existantes : l'anglais, le français, l'espagnol, le catalan, le galicien, l'allemand, l'italien, le portugais et le turc.

Il est accordé de ne plus donner priorité à la réalisation de plus de traductions.

5. Séminaires. Deux séminaires organisés en 2009 sont présentés :

- Le séminaire "Culture, développement durable et gouvernements locaux", en juin 2009, à Barcelone, en coopération avec l'Observatoire (français) des Politiques

Culturelles et l'Unesco, afin de célébrer le 5^{ème} anniversaire de l'Agenda 21 de la culture.

– L'atelier "Villes africaines et coopération culturelle locale", qui s'est tenu dans le cadre du Campus Euro-africain de coopération culturelle, à Maputo, en juin 2009, en coopération avec l'OCPA – Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique et la Fondation Interarts.

Il est accordé de continuer avec ce format pour diffuser l'Agenda 21 de la culture, plaider pour que la culture soit considérée comme le quatrième pilier du développement durable et élargir les cercles en rapport avec la Commission.

6. **Priorités pour 2010**, en accord avec le programme de travail de la Commission 2008-2010 (voir annexe 2):

– *Nous concentrerons tous nos efforts à défendre et exercer toute la pression possible, au sein de CGLU, pour obtenir que la culture ait sa séance plénière au Congrès Mondial de Mexico et qu'elle devienne une stratégie prioritaire de CGLU pour 2011-2013.*

– *Nous sommes sur le point de lancer un appel à propositions (avec AECID et CGLU) sur la gouvernance locale de la culture. L'appel sera limité aux villes africaines, ibéro-américaines et méditerranéennes membres du CGLU. Les projets devront être basés sur l'Agenda 21 de la culture.*

– *Nous développerons nos partenariats avec l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe et consoliderons notre alliance avec l'AECID – Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement.*

L'agenda de la réunion est reproduit en annexe 3.

Contact

Commission de culture de CGLU
a.a Jordi Pascual
Institut de Cultura, Ajuntament de Barcelona
Palau de la Virreina, la Rambla 99
E-08002 Barcelone
Catalogne - Espagne

agenda21cultura@bcn.cat
Tel. (+34) 933 161 009
Fax (+34) 933 161 020

<http://www.agenda21culture.net>
<http://www.cities-localgovernments.org>

Annexes

Annexe 1. Discours de Catherine Cullen au Conseil Mondial de CGLU
Annexe 2. Programme 2008-2010
Annexe 3. Agenda de la réunion

Annexe 1.

Discours de Catherine Cullen, Vice-présidente de la Commission culture de CGLU

Conseil Mondial de CGLU, Guangzhou, 13 novembre 2009

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

En tant que Vice-présidente, je représente le président de la Commission Culture, Jordi Marti, maire-adjoint de Barcelone.

La Commission Culture de la CGLU, entièrement dédiée à l'Agenda 21 de la Culture, plaide pour que la Culture soit considérée comme le 4^{ème} pilier du développement durable.

Nous proposons quelques actions spécifiques pour la planification stratégique 2010-2013.

Premièrement : pour faire suite au programme 2009-2010 initié et géré par la Ville de Barcelone et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et de Développement, nous proposons la création d'un fonds multi-donateurs (multi-donor FUND) géré par le secrétariat mondial de la CGLU, et dédié à la coopération culturelle entre les Villes.

Deuxièmement, nous proposons la création d'un programme de « peer review » des stratégies culturelles des Villes : nous aurions besoin d'apprendre les uns des autres, toujours mieux et toujours plus.

Troisièmement, nous proposons de lancer une étude plus approfondie sur la relation entre culture et développement durable, sujet d'échanges permanents au sein de notre Commission.

Et enfin quatrièmement, nous sollicitons la présence des membres de l'exécutif de la CGLU au sein des Instances de la Convention sur la Diversité Culturelle de l'Unesco – convention essentielle pour le maintien de la diversité culturelle dans le monde.

Pour conclure, nous pensons qu'à l'heure de la mondialisation, l'importance de la Culture dans nos Villes et nos Territoires est incontournable :

- facteur à la fois d'identité (savoir d'où l'on vient) et d'ouverture sur les Autres et sur le Monde (inter culturalité),
- facteur de développement économique (les industries créatives, le tourisme) ET de lien social, apporté par un foisonnement de pratiques artistiques et d'actions d'éducation artistique.

Tout ceci nous incite plus que jamais à réfléchir ensemble sur le rôle essentiel de la culture dans un processus de développement durable.

Merci.

Annexe 2.

Programme 2008-2010 de la Commission culture

Approuvé à Jeju, le 31 octobre 2007 par le Conseil Mondial de CGLU

Mission

Promouvoir le rôle de la culture comme dimension centrale des politiques locales, en plaidant pour la relation étroite entre culture et développement durable, et les processus de dialogue interculturel, par la diffusion internationale et la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture

Objectifs

1. **Gouvernance.** Une commission avec des membres actifs, des responsabilités partagées, et très dynamique au sein de CGLU

1.1. Renforcer la gouvernance de la Commission de culture de CGLU (membres, vice-présidences et présidence), attribuant des responsabilités concrètes sur des thèmes spécifiques

1.2. Poursuivre les partenariats avec les réseaux culturels de villes, comme Interlocal, Eurocités – Forum Culture, les Rencontres et Mercociudades – Unité thématique sur la Culture

1.3. Promouvoir la participation des associations nationales de gouvernements locaux

1.4. Renforcer la relation entre les travaux de la Commission de culture de CGLU et l'agenda mondial : Objectifs du millénaire pour le développement, Coopération au développement, Diplomatie des villes, etc.

1.5. Etablir une coopération étroite avec les Commissions de CGLU

1.6. Consolider une coopération étroite avec les sections régionales et la section métropolitaine de CGLU

1.7. Envisager la création d'un comité de conseil composé d'experts

2. **Développement de projets.** CGLU et sa Commission culture sont bien connus à l'échelle locale, nationale et internationale, et développent des projets spécifiques dans le domaine de l'échange d'expériences et bonnes pratiques sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture.

2.1. Renforcer notre politique de communication par le biais du site web <http://www.agenda21culture.net>, et l'identité graphique

2.2. Maintenir la base de données avec les villes et les gouvernements locaux qui développent l'Agenda 21 de la culture

2.3. Renforcer la visibilité extérieure de l'Agenda 21 de la culture

2.4. Améliorer la diffusion de l'information (bulletin)

2.5. Augmenter le nombre de traductions de l'Agenda 21 de la culture

2.6. Soutenir les processus de mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture

2.7. Développer des projets spécifiques dans le domaine de l'échange d'expériences et bonnes pratiques sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture, par les gouvernements locaux et les acteurs de la société civile, à partir de mécanismes de « peer-review »

2.8. Mettre en œuvre des actions spécifiques de formation et de renforcement des capacités, en partenariat avec des agences nationales et internationales

2.9. Envisager la possibilité, puis, éventuellement, convenir d'une célébration commune de la Journée mondiale de la diversité culturelle, tous les 21 mai, en collaboration avec l'Unesco

2.10. Envisager la possibilité de créer une action symbolique, un prix ou un label distinguant des villes ou des projets rattachés à l'Agenda 21 de la culture

2.11. Envisager la possibilité de rédiger un glossaire des termes liés à l'Agenda 21 de la culture

3. **Développement de politiques.** La recherche et le développement à la base de documents de référence sur les politiques culturelles locales, largement diffusés

3.1. Poursuivre les travaux de recherche et développement (R&D) par la rédaction de nouveaux rapports sur des thèmes en lien avec l'Agenda 21 de la culture, par exemple culture et développement durable, culture et gouvernance locale, culture et coopération au développement, industries créatives et développement local...

3.2. Envisager la rédaction de nouveaux documents d'orientation (*policy paper*), et analyser quelle serait l'approbation la plus appropriée : Commission culture, Bureau exécutif ou Conseil mondial de CGLU

3.3. Envisager la rédaction d'un document sur « Indicateurs culturels et l'Agenda 21 de la culture », qui reprendrait, mais d'une façon plus concrète, les sujets abordés dans le document sur le même thème approuvé en octobre 2006

4. **Développement d'alliances et de partenariats.** Un travail en réseau qui établit les bases des projets partagés, et qui permet aux villes une présence active dans les débats internationaux sur culture et développement durable.

4.1. Approfondir les relations stratégiques avec l'Unesco, et établir des partenariats spécifiques sur des thèmes concrets, comme la Convention sur la diversité culturelle, le Réseau des Villes créatives, et d'autres

4.2. Approfondir les relations stratégiques avec l'Union Européenne, et établir des partenariats spécifiques sur des thèmes concrets

- 4.3. Approfondir les relations stratégiques avec le Conseil de l'Europe, et établir des partenariats spécifiques sur des thèmes concrets, comme le programme Cités Interculturelles
- 4.4. Explorer les possibilités de contacts et développer des liens avec d'autres agences des Nations Unies : ONU-Habitat, PNUD, Commission des Nations Unies pour le développement durable (CDD).
- 4.5. Etablir une coopération avec l'Alliance des Civilisations
- 4.6. Entretenir les liens avec les organisations et les réseaux de la société civile qui se consacrent à la coopération culturelle internationale et explorer les possibilités de projets spécifiques
- 4.7. Envisager la possibilité d'établir des contacts avec l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM) et avec le Conseil International pour les Initiatives Ecologiques Locales (ICLEI)
- 4.8. Envisager la possibilité d'établir des contacts avec les réseaux internationaux thématiques sur la culture (IFLA, ICOM, ICOMOS, etc.).

5. **Ressources.** Des financements soutiennent la réalisation de projets concrets et permettent la durabilité à long terme de la Commission.

- 5.1. Obtenir des financements de la part des agences nationales et internationales
- 5.2. Etablir des accords de mécénat avec des sociétés et organisations privées

Annexe 3.
Agenda de la réunion

Langues

Traduction simultanée en anglais, français et espagnol

Lieu

Dong Fang Hotel
No.120 Lihua RD
Guangzhou
Chine
Tel: +86 20 86669900
Fax: +86 20 86662775

Projet de programme

16.30 – Ouverture officielle de la réunion
16.40 – Rapport sur les activités menées à bien par la présidence
16.50 – La mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture à Lille
17.00 – Apports des villes sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture
17.30 – Débats sur les priorités de la Commission pour la prochaine année
17.45 – Conclusions
17.55 – Photographies
18.00 – Fin de la réunion